

Aïcha AÏT HMAD : *Violences conjugales : du côté des victimes*

Dans le cadre du cycle de soirées-débats sur le couple en souffrance : *Parlez-moi d'amour, redites-moi des choses tendres*

CEFA asbl – 3 décembre 2009

Qu'est-ce la violence dans un contexte familial, conjugal ?

La violence c'est un ensemble d'actes, de paroles qui viennent ébranler la sécurité, la dignité, la liberté et l'intégrité dans une relation de couple qui à un **moment a été satisfaisante, sécurisante**;

Ces actes posés par l'auteur de violences vont conduire la victime de l'intimité à la déshumanisation ;

La violence conjugale est une violence construite, pensée elle repose sur des justifications d'où elle tire sa légitimité ; elle s'inscrit dans un rapport de domination.

Aujourd'hui un homme sur cinq use de violence dans sa relation avec sa compagne,

Il construit ainsi un milieu familial où règne l'imprévisibilité, la peur.

Très vite l'isolement va arriver et enfermer sa famille dans la solitude, l'impuissance et la douleur ;

Ses enfants auront la possibilité de grandir dans une détresse émotionnelle, avec un attachement fragile.

Ils auront appris en regardant les interactions entre leurs parents :

La méfiance, la frustration, la corruption et la terreur.

J'avais envie d'introduire la violence conjugale en rendant cette **place statistique aux auteurs de violences.**

Aujourd'hui encore dans la société face aux violences domestiques ce sont les femmes, qu'on interroge.

C'est leurs socialisations, leurs cultures, leurs difficultés à se soustraire, leurs niveaux de « consentements », leurs aptitudes à la « servitude » qui nous questionne.

Ce qui agace ou révolte, c'est la capacité de ces femmes à subir, ou leur difficulté à assurer leur sécurité et celle de leur enfant.

Il semble toujours exister dans l'inconscient (ou le conscient) quelque chose qui est de l'ordre de la responsabilité de la victime dans le préjudice qu'elle subit.

Comme si le fait d'avoir entretenu un lien avec un individu violent, marquait l'alliance, le consentement de la victime à son agression.

C'est encore aujourd'hui ce lien de « complicité » qui est le plus interrogé, condamné par la société et cela bien plus que la violence qu'exerce un individu au sein de sa famille.

Peut-être pour en finir avec cette vision et **au risque de perdre notre croyance en un monde juste**, il serait utile de quitter la dimension individuelle des violences conjugales et élargir notre regard, le poser non plus sur un rapport entre monsieur et madame mais entre les hommes et les femmes, quitter le rapport conjugal pour le rapport de genre, le rapport de sexe.

Il est certain que ce regard, que j'ai rencontré il y a une bonne dizaine d'années, me pose question, qu'il démolit ma croyance en l'autodétermination, ma croyance en l'égalité entre les individus.

Mais pourtant c'est dans leurs dimensions collectives et quasi universelles que les violences faites aux femmes mais aussi aux enfants trouvent leurs explications ;

La violence conjugale ne se joue pas uniquement dans un rapport de force, de domination entre deux individus mais dans un rapport étroit avec une société, ses membres et ses institutions.

Comme le dit Miguel Benasayag et Gérard Schmit dans leur ouvrage commun :

« Ce n'est pas au seuil de la maison que commence le monde, mais à l'intérieur de celle-ci : l'ordre du foyer correspond à l'ordre historique du monde humain à un certain moment du devenir humain d'une civilisation ».

Marx disait : « On peut mesurer le degré d'évolution d'une société à la place des femmes dans cette société ».

Définition Violence (Réf : col 3 et 4)

« Les violences dans les relations intimes sont un ensemble de comportements, d'actes, d'attitudes de l'un des partenaires ou ex-partenaires qui visent à contrôler et dominer l'autre.

Elles comprennent les agressions, les menaces ou les contraintes verbales, physiques, sexuelles, économiques, répétées ou amenées à se répéter portant atteinte à l'intégrité de l'autre et même à son intégration socioprofessionnelle ».

Définition commune des violences conjugales adoptée le mercredi 8 février 2006 par les ministres fédéraux, communautaires et régionaux de Belgique.

Cycle de la violence conjugale en 4 temps

Tensions,

Crise,

Justifications/culpabilisation,

Rémission ou lune de miel

Alice 12 ans

Cette enfant nous raconte avec ses mots la compréhension intérieure qu'elle a du cycle de la violence, comme elle perçoit émotionnellement les tensions, son besoin de partir la croyance qu'elle a de pouvoir interférer sur le climat tendu entre ses parents, son sentiment de responsabilité...

« Ca, le cycle de la violence c'est ma vie : Je ne voulais jamais rentrer après l'école parce que c'était tendu mais j'avais aussi peur de ne pas rentrer que ça explose à cause de mon retard, c'était presque toujours tendu chez nous.

Ça me rendait sévère avec mes petits frères

Je voulais qu'ils soient parfaits que personne ne bouge pour que ça se passe bien pour que Papa se calme mais ça ne changeait rien.

Quant après la guerre je voyais ma mère sourire à mon père j'avais envie de pleurer tellement je leur en voulais de nous faire ça puis de faire comme si de rien n'était.

J'étais triste je comprenais rien.

J'avais eu peur, on pleurait puis tout était fini je comprenais jamais comment ça commençait et encore moins comment elle arrivait à faire la paix.

C'est comme ça que j'ai appris que je devais plus m'occuper d'eux, que je devais juste partir le plus vite possible. »

Qu'est ce qui différencie la violence conjugale du différend familial ?

Conflit n'est pas violence conjugale

Un différent familial est un désaccord, c'est un évènement qui nous met dans l'obligation de négocier, de dialoguer, de remettre en question des croyances, des actes qui, jusque là, nous semblaient évidents, juste.

La violence conjugale, elle, évacue le conflit, elle empêche tout dialogue, toute parole.

« La violence c'est ce qui ne parle pas » nous dit Deleuze

Un conflit ne met pas en danger la sécurité intérieur d'un individu, sa capacité à faire face aux évènements banals de la vie (travailler, dormir, manger, penser, être en relation, assurer la routine, le quotidien)

La deuxième distinction est celle de l'intention qui existe derrière l'agression.

La violence conjugale est une violence insensée, gratuite dont le seul but est de contrôler, dominer, voir de « nihiliser » l'autre.

Il ne s'agit pas de l'acte commit en dehors de la raison. Il ne s'agit pas non plus ici d'actes commis par une personne qui présente une pathologie, une maladie mentale.

L'acte violent est un acte pensé, un acte justifié par l'auteur.

Cette violence instaure une rupture à l'intérieur de soi, une fissure.

La répétition et l'impact de ces agressions sur les victimes sont les éléments qui inscrivent la violence dans le corps et l'esprit.

Lorsque la violence conjugale est agie et répétée, elle s'appuie sur un référentiel qui lui donne raison.

A l'origine de la violence conjugale il y a donc l'asservissement d'un esprit, puis d'un corps.

Voici une phrase tirée de l'ouvrage de Pat Conroy : *Le prince des marées* : « Je vis dans une maison où le père était redouté sans que cela soit exprimé à voix haute. Ma mère nous interdisait, à quiconque en dehors de la famille, de dire que notre père nous frappait. Elle attachait une valeur cardinale à ce qu'elle appelait la loyauté familiale. J'appris de ma mère que la loyauté était la façon de faire bonne figure lorsque l'on fondait toute sa vie sur une accumulation de mensonges infimes »

La violence affecte toutes les dimensions de la vie de l'enfant, elle touche son développement à court moyen et long terme.

Les risques se situent principalement pour l'enfant autour de :

L'apprentissage :

Il va expérimenter des modèles relationnels basés sur la corruption, la terreur, la servitude et la domination.

Il aura une faible capacité à se projeter, l'enfant est dans l'immédiateté, dans la confusion ;

Le jeune va utiliser la violence comme un outil de gestion des frustrations ;

L'indifférence et l'éroussement émotionnel vont lui servir face à la violence ;

Au niveau des soins : L'enfant est exposé à une négligence importante de ses besoins primaires, de sa santé physique, mentale et affective.

L'impact sur les victimes est en lien avec :

Le niveau d'exposition de l'enfant

Un enfant *in utero*, un bébé, un ado, un enfant à la santé fragile, ne vit pas la violence de la même manière. Le moment de l'apparition de la violence dans l'histoire de l'enfant aura également un impact sur l'enfant.

Les caractéristiques de la violence conjugale

Est-ce une violence multi-générationnelle (est-ce que le papa frappe la maman, les enfants ? est-ce que les enfants se frappent ? est-ce que la grand-mère intervient ?). La dimension temporelle, la dimension psychologique (raciste), le rôle de l'enfant, l'hostilité l'indifférence qu'il vit, le lien avec l'agresseur),...

La dynamique familiale

Est une famille où il y a de l'instigation, de la coalition, de la solidarité, de la confusion générationnelle ? Quel est le type de « parentification » ?

Les facteurs de résilience

Il faut rappeler qu'**on n'est pas résilient seul**, la résilience face à la multitude d'évènements traumatique est un exploit. Ce sur quoi il faut miser, c'est le sentiment de compétence de l'enfant, faible niveau de culpabilité, niveau de stress bas et bonne santé mentale et physique de la mère, compétences parentales, accès à un réseau social de soutien.

« Les enfants les plus à risques sont les moins de cinq ans, les adolescents et les enfants fragilisés ».
Claire Chamberland. Les enfants qui sont plus souvent à la maison, qui ne sont pas sociabilisés sont plus à risque.

Il ne faut pas oublier que les violences physiques apparaissent souvent lors des grossesses augmentant ainsi le risque d'accouchement prématuré, d'enfant de faible poids et de fausse couche.

Lorsque les enfants arrivent au Refuge, ils pensent souvent qu'ils sont dans un centre de vacances. Parce que l'on vit l'innommable mais qu'on ne le dit pas, on fait comme si on ne le voyait pas et comme si les enfants ne pouvaient pas comprendre.

Le degré de vulnérabilité de l'enfant est aussi à mettre en relation avec la manière dont il entre en jeu dans la violence qui oppose ses parents.

- Sa place de témoin (entendre, voir, s'entreposer).
- Sa compréhension de la dynamique familiale.
- Dynamique violente (unidirectionnelle ou déplacement Monsieur frappe Madame, Monsieur frappe Madame et les enfants, Monsieur frappe Madame qui frappe les enfants, les enfants répondent à la violence en étant violentes.
- Observe t-il les conséquences de l'agression
- Est-ce que les agressions ont un impact sur son environnement (contrôle, humiliations, ruptures du lien).

On nous demande souvent s'il existe une différence au niveau des impacts sur les filles et les garçons.

Des études américaines disent que l'exposition aux violences conjugales augmente pour les filles le risque d'abus sexuel, les petites filles semblent plus exprimer un vécu d'humiliation de négligence. Les garçons sont, eux, plus exposés à la violence physique, la menace directe est plus perceptible pour eux.

Dans leur ouvrage : Marie-Christine Romignot et Marianne Romus relèvent peu de différences dans les affects exprimés par les enfants. Elles travaillent au CVFE et ont rassemblé des récits d'enfants pour en faire, avec l'aide d'une psychanalyste, un ouvrage. Selon elles, il y a peu de différences entre les affects des petits garçons et ceux des petites filles.

Impacts possibles des violences conjugales sur l'enfant (Holden)

Bébés	2-4 ans	5-12 ans	12-18 ans	adultes
Perturbations des rythmes et habitudes alimentaires	Déficiences des habiletés mentales	Tristesse, replis sur soi	Plaintes somatiques	Mariages précoces
Inattention	Anxiété	Difficulté de concentration	Faible estime de soi	Faibles habiletés parentales
Retard pondéral	Agressivité	Agressivité	Comportements violents	Reproduction de la violence conjugale
Gémissements ou hyper-adaptation	Destruction de biens	Comportements de séduction, de	Décrochage scolaire	

		manipulation, d'opposition		
	Cauchemars	Symptômes de sspt	Prostitution	

Toutes ces notions restent quelques fois trop floues pour nous permettre la mise au travail

Ce qu'il faut retenir c'est de :

- Rester attentif au niveau de stress, de vigilance de l'enfant, à sa capacité à se concentrer à élaborer, à rêver, à entrer en relation, à faire confiance, à créer du lien.
- Accompagner ses émotions le sortir de l'arbitraire du vide contenir les peurs.
- Mesurer sa capacité à être en contact avec des émotions positives comme la joie.
- Capacité de l'enfant à être en relation avec chaque parent avoir accès au père et à la mère.

Impacts sur les adolescents

Les enfants exposés aux violences conjugales ont, lorsqu'ils sont petits et qu'ils rencontrent peu d'autres modèles familiaux, le sentiment que la violence est normale.

L'environnement déstructuré et sans repère stable dans lequel ils ont grandi, leur paraissait insécurisant.

Les règles familiales édictées étaient difficiles à suivre car incohérentes, floues ou coercitives, avec des principes trop mouvants.

Le côté imprévisible des situations de crises augmentait leur confusion et l'impossibilité pour eux de se poser, de lâcher prise, tout se surveillait.

Climat d'hyper vigilance, difficile de se centrer sur soi.

A la violence succédaient l'incompréhension, la rage et le silence.

Jamais une histoire commune du vécu des moments violents ne pouvait être racontée dans la famille.

Jamais le père n'a pu reconnaître sa part de responsabilité dans la souffrance qu'il inflige aux autres.

Les actes violents sont décrits comme de simples mouvements déchargés de sens, de signification, d'émotions ;

Ce qui augmente la confusion et la fuite dans des processus de repli de déni de dissociation ou de destruction.

Les jeunes parlent de leur père comme d'un être qui les « poussait » à avoir un attachement lointain.

Les temps de la violence sont des moments de solitude, avec peu d'affects qui permettent le tissage relationnel à l'intérieur de la famille pas de lien Secure.

Malgré un désir important de vivre une relation amoureuse non violente, les jeunes n'arrivent pas à clairement faire la différence entre une relation juste et une relation d'emprise.

Les mécanismes de prise de pouvoir d'humiliations qui rendent possible la domination et la violence sont très vite présents dans leurs relations. Mais l'avantage c'est qu'ils les perçoivent très vite.

Il faut rappeler aussi, car j'ai l'impression que l'on dresse un tableau très noir, que des chiffres aux États-Unis démontrent que le taux de reproduction de violence conjugale n'est pas si élevé puisque 40 à 50% des enfants reproduisent le schéma d'emprise.

Peut-être reste t-il encore des difficultés face à cette violence. J'avais envie de partager avec vous une dernière chose c'est la ressemblance qui peut exister entre des conditions de torture disons politique et la violence conjugale. Ce texte est inspiré d'un article écrit par Jules Falquet sociologue française.

L'enfermement et l'isolement : condition nécessaire à la violence et à la torture

La violence est agie dans un espace qui ne permet pas l'intervention d'un tiers, un espace où les témoins sont aussi otages et ne peuvent pas, ou très difficilement, arrêter la violence.

Mais il y a aussi les tiers, membres de la famille, environnement social et médical, ... qui n'interviennent pas par manque d'information sur l'impact de cette violence, par peur, par indifférence, par loyauté envers l'agresseur, par « complicité idéologique »...

La difficulté d'agir est liée aux processus d'adaptation, de survie

Internalisation : les coups et humiliations imprègnent durablement le corps et l'esprit.

Dissociation : ne pas être concerné en tant que sujet par la violence qu'on subit.

Autodestruction : volonté qui naît de l'impuissance, du sentiment de destruction, de perte absolue.

Confusion.

Difficulté à garder une distance, la personne qui use de violence est aussi celle avec qui on partage sa vie.

Perte d'identité : ne plus croire en ses perceptions, ses valeurs, ses croyances.

À la différence de l'adulte, victime de torture par un tiers, l'enfant exposé à la violence que subit son parent peut difficilement « garder une distance affective et psychologique qui le protège du risque de perte d'identité ».

Dans la majorité des situations, ce qui ressort des observations c'est que la détresse de l'enfant augmente lorsque :

- La fonction parentale est exercée de manière incohérente.
- Le passage d'un minimum d'autorité par culpabilité ou angoisse à l'autorité par colère.

Il y a un idéal familial. Et on a le sentiment que l'on va être protégé par cet idéal familial comme les soldats avaient l'impression d'être protégés par l'idéal patriotique. Le bien-être de la famille repose sur le consentement de tous et donc de chacun au sacrifice de sa vie

Des études ont été faites aux États-Unis sur l'interaction mère-enfant durant l'allaitement. Il ressort de cette étude qu'il existe une corrélation entre le degré de vigilance du bébé (mesuré par l'accélération du rythme cardiaque) et l'attention que la mère accordait aux stimulations extérieures pendant qu'elle nourrit son bébé. Si une mère est complètement déconnectée, réfugiée à l'intérieur d'elle-même et donc pas attentive aux stimuli extérieurs, l'enfant va entrer dans une hyper-vigilance.

Il est clair que les situations de stress important ont un impact sur les capacités de perceptions parentales.

Certaines mères victimes de violences ont un maternage, un style parental extrêmement variable. Elles prennent soin en passant de la présence à l'indifférence où la colère suivant le climat dans lequel elle baigne.

La violence est une aliénation qui éloigne de la vie intérieure.

Elle fait de nous des êtres **sous engagés**.

La vie dans l'équilibre précaire des violences conjugales ne peut supporter la moindre perturbation extérieure (expression de l'individualité, désirs de se différencier, expressions de besoins propres, arrivée des enfants...).

Toute intrusion provoque une perturbation de l'équilibre familial et est vécue par le conjoint comme une atteinte à son intégrité.

Le silence enveloppe beaucoup de situations liées aux violences conjugales. Ce silence est encore plus épais pour les enfants.

Lorsqu'on rencontre des femmes qui ont fui la maison et leur partenaire, elles nous racontent leur inquiétude face à la disparition du mot « Papa » de la bouche de leur enfant.

Lorsque les enfants évoquent la vie à la maison, ils le font avec distance, la maison devient « là » et papa devient « Il ».

« Un bébé dont la mère est frappée quand elle le porte dans ses bras, se vit comme un bébé tapé, mais aussi et c'est le seul moyen dont il dispose pour ne pas sombrer dans l'angoisse la plus totale, comme l'agresseur tout-puissant. » Maurice Berger

Ce qui est mis à mal pour tous, c'est la capacité à créer du lien, la capacité à analyser à percevoir le danger à mesurer les risques à ressentir d'abord intellectuellement, ensuite émotionnellement

Les violences portent atteintes :

- aux compétences et au développement de l'enfant (attention, sociabilité, entrain, expression verbale) ;
- aux compétences parentales (parentalité engagée, respect de l'autonomie, cohérence, centration sur l'enfant, prévisibilité).

Au cours des premiers mois de la vie, un des principaux comportements de la mère ou de la personne maternant envers son enfant est **un rôle de contenant qui a pour objectif de réduire les peurs de l'enfant.**

Maurice Merger nous dit qu'un enfant ne peut prendre conscience des différentes parties de son corps que si elles sont investies dans un échange qui procure du plaisir à chacun.

La notion de prévisibilité dans l'environnement est capitale pour le bon développement d'un enfant

« Le petit de l'homme n'exige pas un environnement fondamentale unique mais une suite d'environnements qui l'accompagne et s'adapte à sa croissance, à sa maturation des 'environnements prévisibles moyens' » E.H. Erikson.

L'important n'est pas pour l'enfant de savoir comment les choses se sont réellement passées, ce qui les a autorisées, mais comment l'histoire de violences conjugales s'inscrit dans la mémoire de l'enfant.

Comment l'histoire de souffrance et d'humiliation se transmet, comment elle traumatise et comment cette histoire resurgira.

Anna Freud disait : « *Les premières années de la vie, sont comme les premiers coups d'une partie d'échecs. Ils donnent l'orientation et le style à toute la partie. Mais tant qu'on n'est pas échec et mat, il reste de jolis coups à jouer* ».

J'avais envie de terminer cet exposé en rappelant qu'il est important de distinguer les hommes du patriarcat. Dénoncer la violence faite aux femmes, c'est un parti pris pour l'humain. Si aujourd'hui, les auteurs de violences conjugales sont majoritairement des hommes, les hommes sont aussi victimes de la violence des hommes. L'histoire nous raconte l'oppression des femmes et des enfants, la psychologie, la psychanalyse et la médecine nous parlent des souffrances des humains.

Il nous reste à reconnaître, à comprendre que : **La violence est surtout une « production sociale », de même que la non-violence, ou la « bienveillance ».** (Barudy)

Sources :

C. Chamberland
M. Berger
Jules Falquet
M.Romus /Romignot
Holden
Fortin

Réflexions :

Questionner une société qui fait l'éloge du « posséder-consommer »

Rapport de séduction de domination

Sortir de la solitude de la dualité tribalisé

La pyramide des besoins : où en est l'enfant au moment où nous le rencontrons

Incarner une position d'adulte contenant, qui met des limites rassurantes ce qui va permettre à l'enfant de sortir de la confusion, de l'arbitraire

Travailler avec l'enfant c'est travailler à partir de soi de ce qu'on est capable d'engager auprès de ces enfants

Travailler à partir d'où l'enfant se trouve.

Différents degrés de différenciation et d'intégrations des émotions

Mise en mots pour remplacer la mise en actes et permettre l'abréaction d'un affect

Dans la misère et le malheur, un être trouve une forme de survie qui possède sa qualité propre, sa dignité et sa cohérence »

On n'est pas digne seul c'est à travers la relation d'aide, le « care », à travers notre humanité que l'autre va retrouver la force qu'il a perdu dans la violence

Si aujourd'hui la question de l'impact des violences conjugales sur les enfants nous rassemble, ce n'est pas seulement parce que le diagnostic s'est affinée ni encore mieux parce notre société a pris conscience de l'oppression de l'enfant au sein de la famille mais parce que il y a concordance entre l'économie morale et la théorie médicale.

Nous sommes dans une société qui reconnaît, voire anticipe, le traumatisme chez le témoin d'un acte de violence

A qui profite l'intérêt porté aux enfants exposés aux violences conjugales... qui est tenue pour responsable de l'exposition.

Changement dans la société et ses valeurs.